

# Orientations pour l'harmonisation des Plans nationaux d'adaptation (PNA) avec les processus de développement et de planification budgétaire d'un pays

La planification et la budgétisation sont des problématiques transversales pour l'ensemble du processus d'élaboration des Plans nationaux d'adaptation (PNA). Par ailleurs, l'harmonisation de ce processus avec les procédures générales de planification et de budgétisation d'un pays est une nécessité fondamentale pour garantir l'efficacité de la prestation des services nationaux. Les présentes orientations donnent une vue d'ensemble des procédures de planification et de budgétisation relativement aux PNA et aux dispositions institutionnelles. Elles accompagnent une évaluation rapide dans les premières phases des processus d'élaboration des PNA.

## Pourquoi ces orientations ?

En 2012, le groupe d'experts des pays les moins avancés (LEG) a publié des directives techniques pour le processus des plans nationaux d'adaptation décrivant le processus allant du travail préparatoire au suivi de sa mise en œuvre. Ces directives techniques concernent l'intégration de l'adaptation dans les processus généraux de planification du développement et elles donnent des conseils initiaux sur l'analyse des procédures de planification et de budgétisation. À partir de là, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, au nom du ministère fédéral allemand de la Coopération

économique et du Développement (BMZ), a élaboré des orientations spécifiques pour l'analyse des procédures de planification et de budgétisation d'un pays sous l'angle de l'adaptation au changement climatique.

L'analyse des procédures de planification et de budgétisation concerne plusieurs étapes spécifiques des directives techniques du LEG, à savoir les étapes à suivre pour gestion des lacunes en matière de capacités (A3), pour intégrer l'adaptation au changement climatique dans la planification (B5) et pour élaborer une stratégie de mise en œuvre (C2) (Figure 1).

Les orientations s'adressent avant tout aux experts chargés de soutenir et renforcer les processus PNA dans un pays donné, ces experts n'étant souvent pas des spécialistes en gestion des finances publiques. De plus, ces orientations sont axées sur les processus. Elles doivent donc conduire à une description des processus et ne concernent pas l'évaluation des performances du pays par rapport aux normes de gestion des finances publiques. L'objectif est d'identifier les éléments des procédures nationales de planification et de budgétisation qui constituent des points d'entrée appropriés pour harmoniser le PNA avec le contexte national.

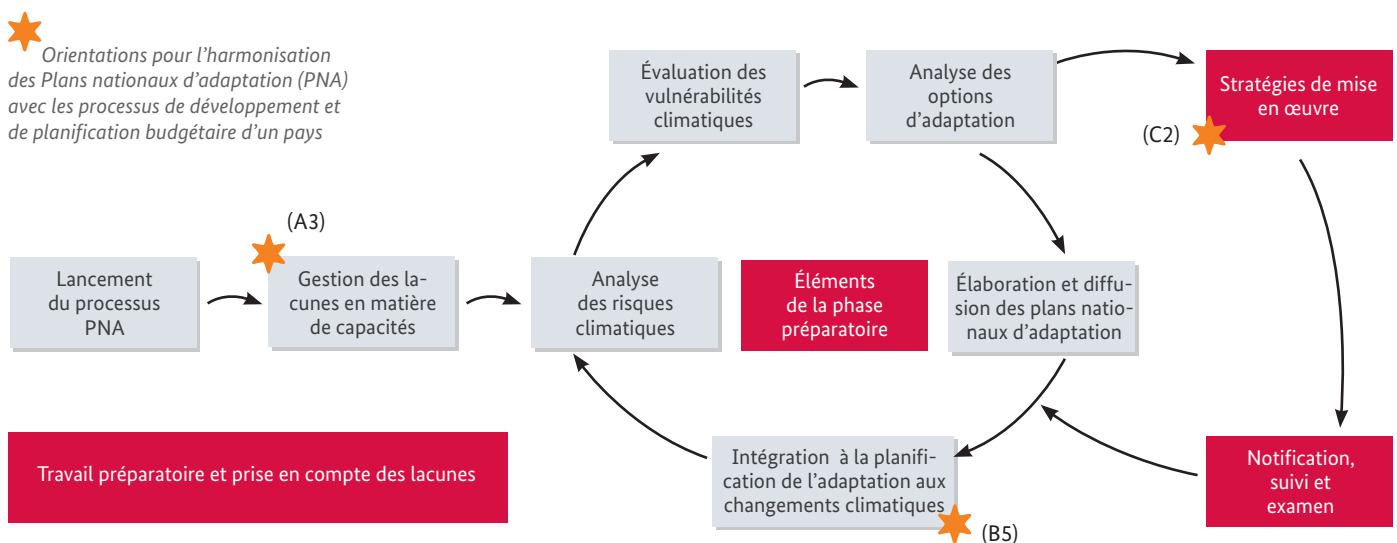


Figure 1 : Lien entre les orientations et les directives techniques pour le processus des PNA

## Interdépendances entre planification et budgétisation

Les procédures de planification du développement et de budgétisation sont étroitement interdépendantes dans tous les pays (procédures annuelles et à moyen terme). Les orientations examinent ces interdépendances selon deux points de vue : une vue globale, qui décrit le fonctionnement de l'ensemble du système, et une vue « programme », qui est plus proche de la mise en œuvre spécifiquement liée au programme et qui montre de façon plus détaillée comment planification et budgétisation sont interdépendantes, par exemple au niveau d'un programme sectoriel.

## Éléments de l'analyse du processus de planification

Les interdépendances sont examinées selon une analyse progressive. Les orientations comprennent des listes de contrôle, avec des questions concernant six éléments (Figure 2) à analyser. L'utilisateur

peut ainsi plus facilement déterminer le moment où les décisions sont prises et la façon dont les questions concernant les PNA peuvent être intégrées dans la planification nationale.

## La voie à suivre

Les orientations font actuellement l'objet d'un examen par les pairs et sont testées dans les pays qui coopèrent avec l'Allemagne dans le domaine des PNA. Ces travaux sont encore en cours et nous invitons ceux qui utilisent ces orientations à nous faire part de leurs expériences pour que nous puissions encore les améliorer. Veuillez adresser vos questions ou commentaires au Dr Till Below (till.below@giz.de ou à Mme Nele Bünner (nele.buenner@giz.de).

Pour plus d'informations sur l'approche de la GIZ et sur les outils de soutien des PNA, consultez le site [www.adaptationcommunity.org](http://www.adaptationcommunity.org) → Knowledge → Mainstreaming & NAP

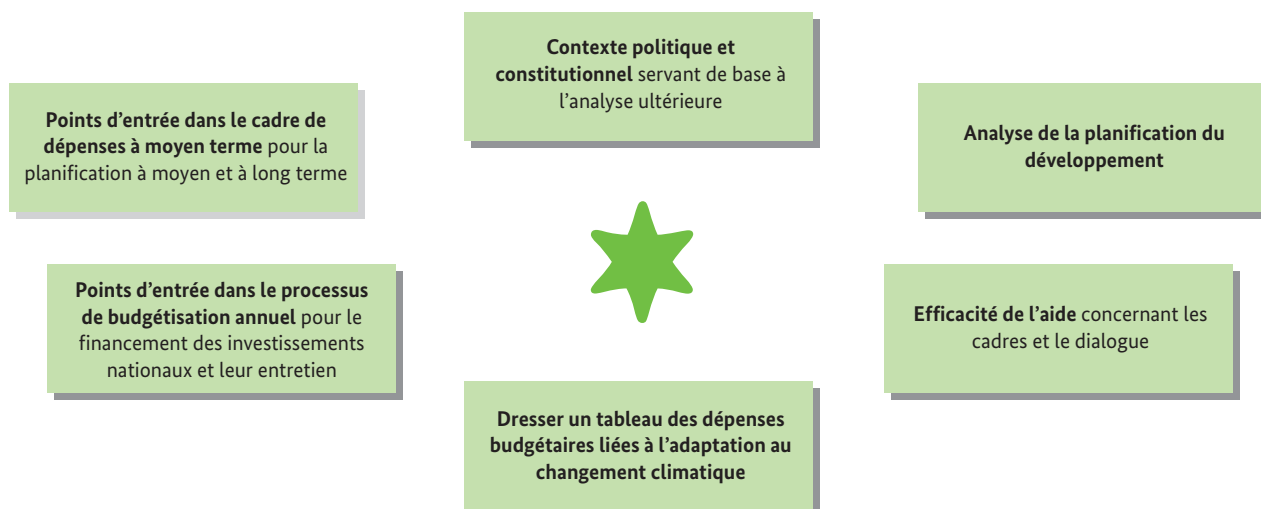


Figure 2 : Les six éléments de l'analyse des processus pour l'harmonisation des PNA

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
Siège social de Bonn et Eschborn  
Programme de protection climatique pour les pays en développement  
Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5  
65760 Eschborn, Allemagne  
climate@giz.de  
www.giz.de

Mise en page Additiv. Visuelle Kommunikation

Date Février 2014

Sur mandat du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Division Politique climatique et financement climatique

Adresses des bureaux du BMZ

BMZ Bonn  
Dahlmannstraße 4  
53113 Bonn, Allemagne  
T +49 228 99 535 - 0  
F +49 228 99 535 - 3500

BMZ Berlin  
Stresemannstraße 94  
10963 Berlin, Allemagne  
T +49 30 18 535 - 0  
F +49 30 18 535 - 2501

poststelle@bmz.bund.de  
www.bmz.de